



## DIRECTIVES D'UTILISATION DE LA SALLE DU VAMPIRE

### Généralités

La Salle du Vampire est en principe destinée aux Sociétés locales officielles de la Commune de Martigny.

### Prise de possession de la Salle

- La prise de possession de la Salle du Vampire a lieu à l'heure indiquée sur le formulaire de réservation et selon arrangement avec le concierge.
- En cas d'absence du concierge de la Salle du Vampire, la conciergerie générale de la Commune répond au N° 027/721.22.17.
- La salle comprendra le matériel indiqué sur le formulaire de réservation de la salle.
- Pour l'utilisation du beamer, la mise en place de votre ordinateur doit s'effectuer durant les heures de bureau afin de pouvoir faire appel au Service informatique en cas de problème.

### Remise de la Salle

- La remise de la Salle se fera en présence :
  - **pour la Commune** : du concierge ou d'un responsable
  - **pour les utilisateurs** : d'un membre responsable de la Société
- Cette remise se fera sur place ou selon entente avec le concierge.
- Lors de dégâts éventuels survenus durant l'utilisation des locaux, le constat en est fait par écrit et par les représentants des deux parties, la responsabilité est établie. **Le cas échéant les Services techniques municipaux procéderont à une expertise.**

### Réservations

- Les réservations sont agendées par le Secrétariat municipal.
- L'antériorité est la règle pour les réservations enregistrées au Secrétariat municipal.
- En cas d'annulation, la Société organisatrice devra en informer le Secrétariat municipal dans les meilleurs délais.

- Aucun apéritif ne pourra être organisé, ni dans la salle, ni dans les couloirs, sauf autorisation de la Présidente de la Commune.

### Tarifs

- Le prix de location de la salle s'élève à CHF 150.--
- La gratuité de la salle peut être accordée par la Présidente de la Commune.

### Rangement

- Le concierge responsable donne les indications concernant le rangement du matériel

Approuvé par le Conseil municipal en séance du 27 juillet 2021.

Le Secrétaire

Olivier DELY



La Présidente

Anne-Laure COUCHEPIN VOUILLOZ

